

**PROCÈS-VERBAL DE LA 87<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES ÎLES**

**TENUE LE 30 SEPTEMBRE 2014 À 19 H  
AU CENTRE CIVIQUE DE CAP-AUX-MEULES**

<b><u>PRÉSENCES :</u></b>	M. Élie Chevrier	Vice-président
	M <sup>me</sup> Yvette Fortier	Secrétaire-directrice générale
	M <sup>me</sup> France Arseneau	Administratrice
	M. Jérôme Aucoin	Administrateur
	M <sup>me</sup> Lauraine Bourque	Administratrice
	D <sup>r</sup> Marcel Couture	Administrateur
	M <sup>me</sup> Julie Decoste	Administratrice
	M. Mark Joncas	Administrateur
	M <sup>me</sup> Nancy Leblanc	Administratrice
	M <sup>me</sup> Marie-Josée Noël	Administratrice
	M. Francis Simard	Administrateur
	M. Damien Turbide	Administrateur

**PERSONNES  
INVITÉES :**

M. Claude Cyr	Directeur des services administratifs
M <sup>me</sup> Denise Landry	Conseillère mesures d'urgences et gestion des risques

<b><u>MOTIVÉES :</u></b>	M. Gaston Bourque	Président
	M <sup>me</sup> Helena Burke	Administratrice
	M. Mario Cormier	Administrateur
	M. Robert Deraspe	Administrateur

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le vice-président, M. Élie Chevrier, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 19 h 19.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 87<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles du 30 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2014-09-1964**



1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 86<sup>e</sup> séance ordinaire du 17 juin 2014, de la 33<sup>e</sup> séance extraordinaire du 16 juillet 2014, de la 34<sup>e</sup> séance extraordinaire du 31 juillet 2014 et de la 35<sup>e</sup> séance extraordinaire du 2 septembre 2014.

**CORRESPONDANCE**

4. Aucune correspondance

**DOSSIERS — INFORMATION**

5. Agrément (suivi)
6. Tableau de bord (financier et statistiques) en P5

**19 h 30 : Ajournement pour la séance publique d'information annuelle**

**DOSSIERS – DÉCISION**

7. Régime d'emprunts à long terme
8. Entente de gestion et d'imputabilité 2014-2015
9. Révision des Règlements du conseil des infirmières et infirmiers du CSSS des Îles

10. Politique de communications (A-102)
11. Remplacement de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité
12. Nomination des délégués à l'assemblée annuelle des membres de la Fédération québécoise des centres de réadaptation- DITED 2014-2015
13. Nomination d'un délégué (e) au forum Horizon 2025
14. Demande d'octrois au Fonds Opération Enfant Soleil
15. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

#### **AUTRES SUJETS :**

- 16.
- 17.

#### **Période de questions réservée au public**

(pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

18. Prochaine séance
19. Levée de la séance



### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 86<sup>E</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2014, DE LA 33<sup>E</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2014, DE LA 34<sup>E</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JUILLET 2014 ET DE LA 35<sup>E</sup> SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2014**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 86<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 17 juin 2014 avec la modification suivante : Au point 10, il faut ajouter : autorise M. Élie Chevrier, vice-président, en l'absence de M. Gaston Bourque.

Adopter le procès-verbal de la 33<sup>e</sup> séance extraordinaire du 16 juillet 2014

Adopter le procès-verbal de la 34<sup>e</sup> séance extraordinaire du 31 juillet 2014

L'adoption du procès-verbal de la 35<sup>e</sup> séance extraordinaire du 2 septembre 2014 est reportée à la prochaine séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2014-09-1965**

### **CORRESPONDANCE**

#### **4. AUCUNE CORRESPONDANCE**

### **DOSSIERS-INFORMATION**

#### **5. AGRÉMENT (SUIVI)**

M<sup>me</sup> Denise Landry, conseillère en mesures d'urgences et gestion des risques, informe les membres du conseil d'administration des mesures de suivi que le CSSS des Îles doit prendre selon les délais requis pour conserver le statut d'organisme agréé. Il s'agit de rendre conformes 11 pratiques organisationnelles requises (POR) d'ici le 17 novembre 2014 et une soixantaine de critères reliés aux normes d'ici le 17 novembre 2015. On nous demande aussi de procéder au sondage sur la mobilisation du personnel du Conseil québécois d'agrément avant le 30 janvier 2015.

#### **6. TABLEAU DE BORD (FINANCIER ET STATISTIQUE) EN P5**

M. Claude Cyr, DSA, présente le tableau de bord financier et statistique en P5 pour l'exercice terminé le 23 août 2014 (annexe 1). La prévision budgétaire au 31 mars 2015 demeure la même que celle établie au budget initial, soit un déficit de 2 203 991 \$. Le CSSS a fait une demande à l'agence afin d'obtenir une extension pour la présentation de son plan de redressement.

## **DOSSIERS-DÉCISION**

### **7. RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME**

M. Claude Cyr, DSA, fournit les informations relatives à l'institution d'un régime d'emprunts à long terme.

La résolution N° **2014-09-1966** est jointe à l'annexe 2 du présent procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2014-09-1966**

### **8. ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2014-2015**

La directrice générale invite les membres à formuler leur question.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte l'Entente de gestion et d'imputabilité 2014-2015, intervenue entre l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et le Centre de santé et de services sociaux des Îles.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2014-09-1967**

### **9. RÉVISION DES RÈGLEMENTS DU CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CSSS DES ÎLES**

M<sup>me</sup> Julie Décoste, présidente du CII, informe les membres que les *Règlements du conseil des infirmières et infirmiers du CSSS des Îles* a été adopté à l'assemblée générale annuelle tenue en mai dernier et en recommande l'adoption au conseil d'administration.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte les modifications aux *Règlements du conseil des infirmières et infirmiers du CSSS des Îles* telles qu'adoptées en assemblée générale annuelle le 16 mai 2014.

Adoptée à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION N° 2014-09-1968**

### **10. POLITIQUE DE COMMUNICATIONS (A-102)**

M<sup>me</sup> Yvette Fortier, directrice générale, explique les modifications apportées à la *Politique de communications du CSSS des Îles (A-102)* pour adoption.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte la *Politique de communications du CSSS des Îles (A-102)*.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2014-09-1969**

### **11. REMPLACEMENT DE LA COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ**

La directrice générale, M<sup>me</sup> Fortier, explique que la responsabilité des établissements est de garantir à la clientèle l'accessibilité et la disponibilité continues du commissaire local aux plaintes. Le CSSS des Îles et le CSSS de la Pointe-de-l'Île conviennent que, lors

d'absences désignées de leur commissaire local, l'autre agira comme répondant comme stipulé dans l'entente signée par les deux parties.

**Considérant** la responsabilité de l'établissement de garantir à la clientèle l'accessibilité et la disponibilité continues du commissaire local;

**Considérant** la possibilité que le commissaire local ne puisse fournir cette réponse continue lors de certaines de ses absences;

**Considérant** la présentation d'une entente, entre le CSSS des Îles et le CSSS de la Pointe-de-l'Île permettant à chaque commissaire local d'être le répondant de l'autre, lorsque nécessaire;

Le conseil d'administration, sur proposition dûment appuyée, convient d'accepter l'entente « Commissaire local répondant » telle qu'elle a été déposée.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2014-09-1970**

#### **12. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE RÉADAPTATION – DITED 2014-2015**

L'assemblée annuelle de la Fédération québécoise des centres de réadaptation pour l'année 2014-2015 se tient le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Le CSSS des Îles doit déléguer deux administrateurs incluant le président.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles nomme M. Gaston Bourque et M<sup>me</sup> Yvette Fortier comme délégués pour le représenter lors de l'assemblée annuelle des membres de la Fédération québécoise des centres de réadaptation pour l'année 2014-2015.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2014-09-1971**

#### **13. NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ (E) AU FORUM HORIZON 2025**

La première rencontre du Forum des partenaires se tient le 8 octobre prochain. La directrice générale y assiste et invite les membres du conseil d'administration a nommé une personne pour les représenter. M<sup>me</sup> Nancy Leblanc est nommée.

#### **14. DEMANDE D'OCTROI AU FONDS OPÉRATION ENFANT SOLEIL**

Des explications sont données aux membres afin d'expliquer la démarche de demande d'octrois à *Opération Enfant Soleil* pour l'achat d'un incubateur de transport ainsi qu'un nouvel équipement pour les soins respiratoires des nouveau-nés, soit un OPTIFLOW Junior. Opération enfants Soleil ne finance que 80% des équipements. Le CSSS des Îles doit donc s'engager à payer le 20% restant.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles appuie les demandes d'octrois adressées au *Fonds Opération Enfant Soleil* pour l'achat d'un incubateur de transport ainsi qu'un nouvel équipement pour les soins respiratoires des nouveau-nés, soit un OPTIFLOW Junior pour le CSSS des Îles et s'engage à financer 20% de la facture à même les budgets d'équipements médicaux.

Adoptée à l'unanimité

#### **RÉSOLUTION N° 2014-09-1972**

**15. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)**

Considérant la recommandation du comité d'examen des titres;

Considérant la recommandation de l'exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte d'engager le **D<sup>r</sup> Michel Loyer**, à titre de médecin examinateur au CSSS des Îles pour une période de un (1) an.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2014-09-1973**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du **D<sup>r</sup> Philippe Beauchemin, neurologue (114-168)** privilèges de membre associé au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel dans le département de médecine interne avec une pratique générale en neurologie pour une période de deux (2) ans.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2014-09-1974**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la **D<sup>re</sup> Martine Larocque, orthopédiste (102-215)** privilèges de membre associé au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel dans le département de chirurgie générale avec une pratique générale en orthopédie pour une période de deux (2) ans.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2014-09-1975**

**AUTRES SUJETS**

16.

17.

**Période de questions réservée au public**

Aucune question du public.

**18. PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire se tiendra le 28 octobre 2014 aux salles 247-248 du CLSC de Cap-aux-Meules.

**19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION N° 2014-09-1977**

Élie Chevrier  
Vice-président du conseil

Yvette Fortier  
Secrétaire du conseil

La séance publique d'information annuelle du conseil d'administration du CSSS des Îles s'est déroulée à 19 h 30. Quatre personnes y assistent.